

Patois contre français : la querelle des "Tsévreis"

Autor(en): **Aeby, Viviane / Rossier, Serge**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **5 (2005)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Viviane Aeby étudiante en littérature française, linguistique et histoire contemporaine à l'Université de Fribourg

Collaboration: Serge Rossier

PATOIS CONTRE FRANÇAIS LA QUERELLE DES « TSÉVREIS »

Qui ne se souvient du «Galé Gringo, rimmé ne cringno¹...», premier vers de la «Tsanson dou victorieu»? Résonnant dans nos mémoires, ces paroles évoquent des souvenirs confus mais néanmoins familiers. Mais qui se rappelle que cette chanson figure à la fin d'un conte qui provoqua, lors de sa parution dans «L'Emulation» à la fin de l'année 1841, une querelle entre Hubert Charles et Alexandre Daguet, deux lettrés bien en vue de Fribourg?

«Les Tsévreis, conto gruérin» est l'œuvre du jeune Louis Bornet (1818-1880) et paraît dans la 8^e livraison de L'Emulation², durant la première année de vie de la revue. Comment un conte pastoral aussi anodin parvint-il à susciter une controverse? Au cœur du débat, la question de la langue: écrit en patois, le texte de

Louis Bornet déplut aux tenants de la langue française dont Hubert Charles s'affiche comme le héraut.

Bien qu'à l'origine de la querelle qui s'ensuit, l'auteur des *Tsévreis*, Louis Bornet³ ne joue aucun rôle dans la dispute entre Hubert Charles et Alexandre Daguet. Prend-il lui-même l'initiative de la publication? N'est-il pas poussé (par Daguet?) à faire paraître son poème dans *L'Emulation*? Pourquoi aurait-il accompagné son texte de notes en français faisant l'apologie du patois si ce n'est pour ouvrir le débat?

Le sujet des *Tsévreis* n'est en rien polémique: s'il s'agit d'une querelle, elle n'a rien à voir avec le débat des langues et visite un lieu commun conventionnel de la littérature pastorale. Rappelons-en l'argument: deux chevriers sont amoureux de la même bergère, Marguerite⁴, qui les aime également. Mais leurs esprits s'échauffent et les deux rivaux vont en venir aux mains. Marguerite leur propose de faire se battre leurs boucs plutôt que de s'entretuer pour elle: le propriétaire du bouc vainqueur aura sa main. L'on doit ensuite la «Chanson du victorieux» à l'«heureu Piéro» dont le «Galé Gringo» a remporté le duel. Le sujet de ce conte

1 La graphie patoise est celle de Louis Bornet; il en est de même pour «gruyérien».

2 La querelle fait l'objet de 4 articles publiés dans les n° 8, 9, 10, 13 de *L'Emulation* de l'année 1841 pour le premier et 1842 pour les suivants. Les citations de cette étude sont tirées de ces articles.

3 Voir la notice biographique de Louis Bornet, dans ce cahier

4 Le prénom *Marguerite* en patois se traduit à l'identique «Marguerite» en français. *Goton* en est le diminutif patois que l'on le rencontre aussi en français.

ne présente aucune surprise et Louis Bornet l'a choisi à dessein: il convient au caractère champêtre du patois, comme il le précise d'ailleurs dans ses notes. Le ton est bucolique et rustique comme les vallées de l'Intyamon; le jeune auteur (23 ans) manie sa plume avec dextérité. Assistons-nous, avec *Les Tsévreis*, à la naissance d'une écriture, et par conséquent d'une littérature patoise?

Notre auteur, en tout cas, le revendique: il se dit «bien persuadé que, cultivé par des mains habiles, ce champ ne resterait point ingrat». Il émet le souhait, à la fin de son «essai dans l'idiome maternel» que les «Alpes Gruyériennes et les bords joyeux de la Sarine [puissent] devenir la belle patrie de nouvelles muses champêtres!» C'en est trop pour Hubert Charles⁵.

Hubert Charles, en lutte contre le patois

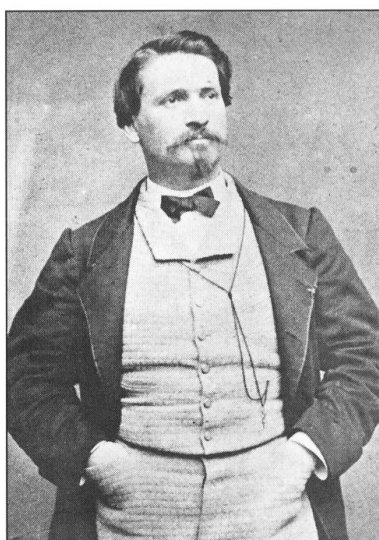
La publication des *Tsévreis* de Louis Bornet le fait immédiatement réagir dans un long article intitulé «Morceau critique et philologique» qui paraît dès la livraison suivante de la revue. Certes, le Riazois n'est pas insensible au charme du patois, lui reconnaissant une «certaine douceur de langage». Mais Hubert Charles désapprouve énergiquement pareil usage du patois à des fins littéraires: il se pose en défenseur d'une culture dont la langue est le vecteur principal, bien au-delà des frontières nationales. Aussi propose-t-il un programme de purification de la langue parlée par les Fribourgeois. Il dénonce les nombreux germanismes qui accroissent la confusion du langage, opte pour un programme d'hypercorrection et ne saurait être favorable à l'émergence d'une littérature patoise. Le Fribourgeois peine déjà à assumer la maîtrise du français: pourquoi ajouter à la confusion linguistique avec le patois?

Selon lui, le patois est, la langue «de la population rude et inculte». Tout Fribourgeois – lettré – doit se «débarbouiller» du mieux qu'il pourra de ces traces de patois qui entravent ses progrès dans la maîtrise du français classique. Le patois doit être relégué au rang de *relique*, un de ces objets d'étude de l'Histoire: «il n'en est pas moins intéressant de l'étudier» reconnaît-il, «non pour en faire un instrument de la pensée, mais pour remonter par la reconnaissance des étimologies (*sic*) à celles des peuples dont nous descendons ou avec lesquels nous avons des relations fréquentes.» D'autre part, selon lui, le patois est incompréhensible. Or, rappelle-t-il, la fonction de la littérature est d'être lue: «Mais qui peut lire des choses qu'on a mille peines à déchiffrer?»



Les chevriers. Illustration de Joseph Reichlen pour La Gruyère Illustrée, 3^e livraison, 1892.

⁵ Sur Hubert Charles (1793-1882), voir la biographie rédigée par Anne Philipona.



Frédéric Mistral (1830-1914).

Hubert Charles ne condamne pas le patois comme langue de culture populaire, mais il n'est pas un «instrument de la pensée» universelle. L'auteur s'affiche ainsi comme un «honnête homme» civilisé, enthousiasmé par la culture française. Dans le contexte fribourgeois des années 1840, il cherche à faire participer son canton au progrès des lettres en intensifiant l'usage du français comme langue pourvoyeuse de culture, de rationalisme, d'ouverture sur le monde. La France, où il fit ses études (1814-1815), s'impose à lui comme champ culturel et linguistique dominant. L'hypercorrection revendiquée veut gommer tout élément qui pourrait rappeler l'origine provinciale de l'écrivain. En lutte contre le patois, Hubert Charles souhaite renforcer le français mais un français classique, dégagé de toute empreinte locale. Son point de vue est d'autant plus élitaire que la littérature qu'il défend est déjà passée de mode en France: la langue classique qu'il soutient est une langue normée, immuable et figée, celle d'une France «modèle» du monde européen. Hubert Charles s'accroche à un français du XVIII^e siècle, à la langue du Siècle des Lumières. Or, après la Révolution, passé l'épopée napoléonienne, l'universalité de la langue française devient plus mythique que réelle. En défendant ce français universel – la langue pure – Hubert Charles se pose, malgré tout, en progressiste, si désireux qu'il est d'ancrer solidement et définitivement Fribourg dans le champ *littéraire* français.

Alexandre Daguet: un plaidoyer pour un patois roman(d)⁶

Alexandre Daguet, par sa défense du patois, la langue traditionnelle, prend une posture originale, en 1841. En France, la renaissance du provençal se manifeste un peu plus tardivement: Joseph Roumanille (1818-1891) publie son recueil de poèmes *Li Margarideto (Les Pâquerettes)* en 1847 et le poème épique de Frédéric Mistral (1830-1914), *Mirèio* paraît en 1859! Alexandre Daguet prend la défense d'un jeune écrivain qui s'exprime dans une langue originelle, intacte, pratiquement inutilisée jusqu'alors d'un point de vue littéraire. Il pense que le patois pourrait exister comme langue de création littéraire et rivaliser avec le français.

Alexandre Daguet se fait le défenseur d'une production littéraire en *gruérin*. Il joue sur la métaphore du Français, un aristocrate de haut lignage et du Patois, savoureux mais provincial. Il oppose le «Français (...) [qui] monte un admirable coursier, fringant, bien peigné, chevaleresque, haut panaché, piaffant à voir» au «petit patois simplet, qui va

6 Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que s'impose la graphie «romand»; jusqu'alors, on parle de «Suisse française», de «Suisse romane», de langue «romane», de «cantons de la Suisse française».

pédestrement le sentier du village, s'assied sous l'érable avec les malins vieillards et les rieuses jeunes filles.» Certes, le modeste patois a tout pour émouvoir – trop peut-être – prêtant même à sourire. Pour étoffer sa démonstration, Alexandre Daguët puise dans le patrimoine mythique des rares textes en patois: le *Ranz des Vaches* bien sûr, la traduction en *gruérin* des *Bucoliques* de Virgile en patois (1788) par Jean-Pierre Python⁷, allant jusqu'à évoquer le semi-légitime «*Chalamala*, ménestrel de la haute Gruyère» qui, réveillé dans sa tombe à l'écoute des *Tsévreis*, essuie une larme... Daguët trouve au patois d'innombrables qualités: les chansons en patois sont plus touchantes que celles en français; le patois, autant que le français, est vecteur d'une culture; et par ailleurs, il peut aussi revendiquer une certaine universalité puisqu'il est inscrit dans les mœurs mêmes du Suisse roman(d). Alexandre Daguët – et c'est un des éléments les plus surprenants de sa défense du patois – ne construit pas son plaidoyer pour défendre le patois gruérien exclusivement mais pour promouvoir un «patois roman», une langue régionale commune à la Suisse romane. De fait, son argumentation aboutit à un vœu déjà pieux en 1841: son souhait contredit la situation linguistique régionale où le français est largement prépondérant.

Hubert Charles a beau jeu de répondre à Daguët. Il avoue «être sensible, autant que qui que ce soit, aux grâces de [la] vieille langue romane». Mais il reste intransigeant: la langue universelle et usuelle ne peut être que le français. Si l'on veut participer aux échanges scientifiques et littéraires au-delà des frontières de la Suisse – et les lettrés fribourgeois doivent pouvoir y trouver leur place – l'usage du français s'impose: «Voulez-vous que les hommes d'élite d'à présent ou de l'avenir se servent d'un instrument ingrat, informe, pour n'être compris de personne, au lieu de réveiller des échos qui peuvent être répétés au loin? Voulez-vous qu'ils restent ignorés au lieu de faire honneur à leur pays?» Dans ce dernier article, Hubert Charles rappelle que le patois «est un inconvénient, un obstacle [au] progrès.» Quant à la coexistence des deux langues que prône Daguët, elle lui paraît impossible: elles se nuisent réciproquement⁸.

Mais Alexandre Daguët interrompt la polémique, sans doute pour ne pas mettre en danger la revue: le conseiller d'Etat Hubert Charles est un homme influent. Daguët, dans une brève réplique – un paragraphe – clôt le débat, sans rendre les armes, s'appuyant sur la réception du texte des *Tsévreis*: «Les marques d'adhésion nombreuses et les charmants couplets qu'[avait reçus], de divers points du Canton, le défenseur

7 PYTHON, Jean-Pierre: *BUCOLIQUES DE VIRGILE en dix églogues*, Fribourg, Louis Piller, 1788. Cette traduction constitue davantage un exercice d'érudition qu'une œuvre littéraire plaisante. Il semble que le choix que fait Louis Bornet, qui imite en quelque sorte aussi la poésie de Virgile en s'inspirant d'un sujet bucolique, ait été plus judicieux. Cependant, Python est souvent cité comme un des pionniers de la mise par écrit du patois.

8 Ces deux langues distinctes s'empruntent mutuellement des expressions ou des tournures particulières. Un «Recueil des locutions vicieuses» a même été établi: les numéros 16, 21, 22 de *L'Emulation* de 1842 en publient des extraits. Paradoxalement, ce recueil des tournures fautives est établi par Daguët dans le cadre de la «Société d'Etudes». Cf. SCHORDERET, Auguste: «Alexandre Daguët et son temps (1816-1894)» in *Annales Fribourgeoises*, n° 2-3, mars-juin 1921, Fragnière Frères, Fribourg, p. 53. A noter que la classification du patois gruérien comme langue latine et son ancrage dans le groupe franco-provençal sera établie par le linguiste italien Graziado Ascoli trente ans plus tard. Le doyen Bridel, par exemple, dans le *Conservateur Suisse*, VII, «Du patois de la Suisse romande» (p. 404-405), lui attribue des origines celtes.

**On yâdzo don ly-avê, din le fon
d'ouna crâja,
Prî dè Velâchemon, ouna bala,
ouna bala grahyâja,
Dzounèta, bin chejinta, è dou
valyin tsèvrê,
L'on dè Velâchemon, è pu
l'ôtro d'Innê.**

**Il y avait donc autrefois, dans
le fond d'une ravine,
Près de Villars-sous-Mont, une
belle fille,
Jeunette, bien élégante, et
deux vaillants chevaliers,
L'un de Villars-sous-Mont et
l'autre d'Enney.**

**Louis BORNET: *Les Chevaliers*
(extrait).**

9 Chef de file des romantiques en Suisse romande, il fait plusieurs séjours à Paris et s'y installe de 1846 à 1870. Les contacts sont faciles avec des écrivains comme Vigny, Hugo ou encore Sainte-Beuve, pourtant, Olivier ne joue pas un rôle de premier plan dans le monde littéraire français. Oublié du public contemporain, il est cependant considéré comme le prototype de l'écrivain romand, l'incarnation de l'«âme du pays» par les générations suivantes. Vers 1880, Eugène Rambert et Philippe Godet mettront en lumière sa production, in *Histoire de la littérature en Suisse romande*, sous la direction de Roger Francillon, Payot, Lausanne, 1997, t. 2., pp. 38-47.

des essais romans, lui auraient (...) rendu la riposte aussi agréable que facile.» Avec un peu de dépit, Alexandre Daguet concède, sans l'accepter, la victoire au «chant sublime» du français orgueilleux sur le petit patois «simple et doux».

De vastes questions pour une brève dispute

Dans le microcosme littéraire helvétique, la querelle du patois passe inaperçue; elle soulève néanmoins des questions essentielles pour l'époque. Même si Alexandre Daguet s'y prend mal dans sa défense du patois, on perçoit en filigrane de ses articles une préoccupation qui concerne l'ensemble de la Suisse roman(d)e à ce moment-là. Mainte fois, pour appuyer son point de vue, il a recours à Juste Olivier⁹: «Le roman n'a pu nous être arraché par le français, son frère et son vainqueur. Il est cloué pour jamais à nos corps et à nos âmes». Ces paroles, tirées de *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, cha-peautent le texte de Daguet. Dans cette citation, le terme «patois» n'apparaît pas. Qui plus est, Juste Olivier reconnaît implicitement la suprématie du français: c'est dans cette langue qu'il s'exprime! Faut-il comprendre le terme *roman* comme synonyme de *patois*? Pour Alexandre Daguet, *patois* et *roman* exercent en tout cas une fonction similaire: le *patois* pourrait bien être cette langue singulière, propre à un ensemble de locuteurs que Juste Olivier appelle *roman*: ainsi la littérature de Suisse française pourrait-elle s'émanciper de la tutelle du français et se doter d'une identité à part entière.

Quand – grâce à Bornet – Daguet promeut le patois au rang de langue littéraire, Olivier a déjà engagé la lutte pour l'invention d'une littérature romande, distincte de la littérature française. Il y a une analogie évidente entre les préoccupations d'Alexandre Daguet manifestées à propos du poème de Louis Bornet et les débats qui animent le microcosme littéraire de la Suisse française à la même période. A des échelles différentes – locale ou régionale – il s'agit bien de la même revendication, de la même quête: la création d'une expression littéraire autre que le français, et propre à exprimer au mieux une identité, qu'elle soit nationale, régionale ou locale. Vers 1830, le «champ» littéraire suisse romand définit progressivement son espace. Les questions qui ponctuent cette émergence sont nombreuses: comment se distinguer de la littérature française et, à la fois, se faire reconnaître par elle? Comment afficher sa différence tout en étant diffusé au-delà des frontières régionales et se faire reconnaître par l'étranger, et si possible par le cœur même de la

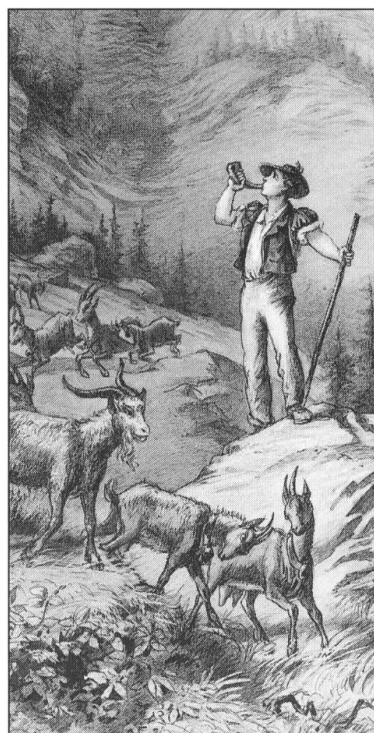
francité, Paris? Le rapport qu'entretient la Suisse romande avec la culture française n'est pas exclusivement fondé sur un rejet. Juste Olivier, au contraire, en revendiquant son langage singulier, entend intégrer la littérature romande dans le paysage français. Comme le fait remarquer Daniel Maggetti: «Sa position, caractérisée par l'envie de jeter de ponts, et non de les couper, équivaut à une acceptation des mécanismes du champ littéraire français.»¹⁰ Et en arrière-fond de cette question d'une langue «de chez nous» se pose la question même d'une langue «nationale» roman(d)e: elle devrait être assez différente de la langue française pour s'affirmer comme le vecteur de la pensée romande, mais assez proche de la langue de Voltaire pour être lue et diffusée en France. Juste Olivier la nomme *roman* sans la définir plus avant; Alexandre Daguët, quant à lui, propose comme substrat sur lequel s'enracine l'identité roman(d)e, les patois.

Selon lui, ils possèdent une vitalité suffisante pour devenir langue littéraire. La controverse entre Hubert Charles et Alexandre Daguët révèle donc des préoccupations «identitaires», dans ces années qui précèdent la création de l'Etat fédéral de 1848: comment affirmer son identité si la langue première est celle de la France? Avec une langue distincte, la Suisse roman(d)e s'affirme comme non assimilable. Et que ce soit la langue patoise qui permette d'assumer cette destinée horripile Hubert Charles.

En raison de sa survivance, le patois gruérien fonctionne donc comme la métonymie des patois romands: langue d'un petit pays catholique et rural, il a su rester un patois vivace, dans son état originel, intact. Dans le champ littéraire, la traduction en vers patois des *Bucoliques* de Virgile par Jean-Pierre Python en 1788 et les *Tsévreis* de Louis Bornet peuvent être envisagés comme un point de départ et un point d'arrivée. En effet, Louis Bornet ne fut pas seulement un relais mais bien l'un des derniers représentants d'une production littéraire en patois. Ainsi René Merle affirme-t-il qu'à peine née, la littérature patoise est «suspendue». Après ces tentatives, la création patoise «laisse pour un temps ou pour toujours place aux nostalgies patrimoniales.»¹¹ Il faudra attendre le début du XX^e siècle, les bouleversements liés à la guerre, l'émergence de régimes nationalistes aux frontières même de la Suisse dans les années 1920-1930 pour que des patoisants, à la ferveur inaltérable, s'efforcent de ranimer et d'entretenir la flamme du *gruérin*.

¹⁰ Daniel MAGETTI: *L'invention de la littérature romande (1830-1910)*, Lausanne, Payot, 1995, p. 28.

¹¹ René MERLE: *Une naissance suspendue: l'écriture des patois, Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie, de la pré-Révolution au romantisme, La Seyne, Société d'études historiques du texte dialectal, 1991, p. 7.*



Les chevriers. Illustration de Joseph Reichlen pour *La Gruyère Illustrée*, 3^e livraison, 1892.